Cau
FRC
8639

LA TASSE
DE CAFÉ
SANS SUCRE.

Dulcia non meruit, qui non guſtavit amara.

MLW 17485

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA TASSE
DE CAFÉ
SANS SUCRE.

A la suite de mes quatre repas, je me suis déterminé à profiter de l'une des plus belles journées que nous ayons encore eu, pour aller sur la terrasse des Thuileries faire un tour de promenade & prendre une tasse de café. Le voisinage du manège a fait du café, établi près des Feuillans, une espèce de club politique; un peu subalterne, mais n'importe; c'est quelquefois l'espèce des clubs la plus gaie. Je me suis assis près d'un grouppe, à portée d'une conversation qui me paroissoit animée, & j'ai demandé une tasse de café; on parloit de l'aventure de M. l'évêque de Châlons (1) qui venoit de se passer. Il avoit été conduit au corps-de-garde, & de-là au district, puis insulté par le peuple, & le tout pour avoir malheureusement atteint un garde

(1) Il ne s'agit point ici de l'aristocrate évêque de Châlons-sur-Marne, comme l'avoient publié MM. de Lameth & autres législateurs du côté gauche.

national, avec quelques graines de chennevis ou de tournesol, dont il gratifioit les oiseaux, ce qui ne peut que faire infiniment d'honneur à la charité du prélat qui, dépouillé par l'auguste assemblée, de maniere à ne pouvoir soulager les pauvres humains, n'a conservé que la faculté de faire l'aumône aux moineaux. Les uns le blâmoient, d'autres l'excusoient, & moi je me disois: il y a, dans le procédé de l'évêque, infiniment plus de mérite encore qu'on ne croit; car les moineaux sont véritablement l'image de ceux qui l'ont dépouillé; comme eux ils gâtent tout, ils pillent tout, ils font beaucoup de bruit, peu de besogne, & ne sont bons à rien. Le saint évêque suit le précepte évangélique; il rend le bien pour le mal: il n'est pas assez riche pour payer ses ennemis; il exerce sa bienfaisance sur ce qui a le plus d'analogie avec eux; quoi qu'il en soit du motif, l'événement, autant que j'ai pu m'en assurer, n'est autre que l'effet de la facile irascibilité d'un de MM. de la nation, qui, comme je l'ai dit, atteint de quelques graines, les a pris pour des boulets de 24, & a conduit le ci-devant monseigneur au corps-de-garde, où on l'a fouillé, pour s'assurer s'il n'avoit pas enlevé & mis, dans sa poche, les canons de quelques districts; mais il a été pleinement justifié,

lorsque les estafiers, dépêchés dans les districts, & vers la plate-forme du bon Henri, sont venus annoncer que l'artillerie parisienne étoit en bon état. Le peuple, à qui l'on n'avoit pas encore fait part des motifs de sa justification, a insulté & poursuivi sa grandeur, qui a juré qu'il renonçoit à la bienfaisance, puisqu'elle avoit des suites si fâcheuses.

La conversation changea d'objet, & un petit homme, à perruque ronde, appuyé sur une canne, bec à corbin, ayant le costume, le maintien & le style d'un habitué du café, dit d'un ton dogmatique : vous m'avouerez, messieurs, que la destination de ce quartier a furieusement varié ; nous y avons d'abord été étourdis du cri des paons de M. de Beaujon,

---

M. Daudignié de la Charle, ancien évêque de Châlons-sur-Saone, étoit connu depuis long-tems, sous le nom de ROI DES THUILERIES, titre dont il avoit été investi, lorsqu'il donna sa démission de son évêché, & dont il rempliſſoit assiduement les fonctions, moins librement cependant depuis qu'il s'y étoit vu entouré de tout l'appareil du trône. Il est donc constant que le roi des Thuileries a été arrêté par la garde nationale parisienne, & conduit au district, événement fort extraordinaire, mais qu'on assure cependant n'être pas le premier du même genre.

puis des aboiemens des chiens de M. de Lambesc, auxquels ont succédé les henniſſemens des chevaux de M. de Vil-Molt ; aujourd'hui nous ſommes émerveillés des mouvemens oratoires de nos ſénateurs du côté gauche, & des applaudiſſemens bruyans qu'ils traînent à leur ſuite ; nous ſommes aſſourdis des cris anti-nationaux des ariſtocrates du côté droit, & des huées qui les précédent, les accompagnent & les ſuivent : ce bruit, quoique plus continu, & infiniment plus fort que les premiers, eſt bien plus noble & plus national.

Notre homme fut interrompu par l'arrivée de M. Target, qui, à peine ſorti des travaux pénibles de la ſéance du matin, attendoit, avec impatience, l'heure du raſſemblement du comité de conſtitution dont il eſt l'ame, pour travailler ſans relâche à la confection & au perfectionnement *du grand œuvre* qui doit completter la *régénération nationale*, & rétablir *l'union*, *la paix & la concorde*, *ſuivies du calme & de la tranquillité*, *ſi néceſſaires au bien de tous*. Il étoit encore enthouſiaſmé des nouveaux décrets émanés du ſein de l'auguſte ſénat ; quelques ariſtocrates (car il s'en foure par-tout) ſe plurent à contredire *le grand homme* : j'étois neutre dans la querelle ; je puis, conſéquem-

ment, en rendre un compte fidèle. C'eſt ce que je vais faire, ſans me permettre aucunes réflexions. Elles en affoibliroient l'intérêt.

M. TARGET.

Eh bien, meſſieurs, les ennemis du bien public avoient fondé leur eſpoir ſur la ſciſſion des colonies, ſur le mécontentement des villes de commerce ; mais un ſage décret, ſur cet objet, vient de contenter tout le monde, excepté toutefois Mirabeau l'aîné, qui regrete le beau diſcours qu'il nous avoit préparé.

UN ARISTOCRATE.

Permettez-moi, monſieur, de vous demander s'il eſt vrai que vous ayez déclaré que le droit de ſe faire une conſtitution, appartiendroit aux colonies elles-mêmes, que vous vous réſerviez ſeulement celui de la ſanctionner, & que notre conſtitution ne gouverneroit point les colonies?

M. TARGET.

Oui, monſieur.

L'ARISTOCRATE.

Voudriez-vous bien me dire s'il eſt vrai que vous ayez décrété que les colons ſeroient admis à la barre pour y prêter le ſerment civique?

M. TARGET.

Oui, monsieur.

L'ARISTOCRATE.

N'y auroit-il pas, monsieur, une contradiction manifeste entre vos deux décrets? Par l'un, les colonies sont dispensés de reconnoître votre constitution; &, par l'autre, vous faites jurer aux colons de la maintenir.

M. TARGET.

Il est tout simple, monsieur, que les colons fassent un serment qui nous assure leur secours tant qu'ils sont en France; car nous avons besoin de bras, nous avons bien assez de têtes (touchant la sienne); mais ce sont des bras qu'il nous faut; & d'ailleurs, messieurs, vous trouvez des contradictions dans nos décrets, parce que vous n'en connoissiez ni l'ensemble ni l'esprit; il n'est pas donné à tout le monde de caser dans sa tête un plan aussi sublime que le nôtre: attendez que *le grand œuvre* de la constitution soit consommé: *la critique est aisée & l'art est difficile.*

Qui osera disputer, par exemple, à monsieur Necker l'honneur d'avoir assuré par son dis-

cours d'hier cent millions de gain au bon peuple, & d'avoir rassuré les amis du bien public sur les craintes qu'on avoit mal-à-propos conçues sur l'embarras prétendu de nos finances?

L'ARISTOCRATE.

Je ne suis pas assurément un ennemi du bien public, mais j'aime à m'instruire avant de juger, & j'avoue que je ne pense pas précisément comme vous, monsieur; j'ai eu le malheur de ne voir dans le discours du premier ministre des finances, qu'un bilan de banqueroute, ou si vous aimez mieux, le testament financier du roi des charlatans politiques; permettez-moi de vous citer à l'appui de ce raisonnement (sans entrer dans une discussion que le tems ni le lieu ne comportent), un simple calcul; les deux cens quatre-vingt-quatorze millions qui nous sont nécessaires, & qu'on nous indique les moyens de nous les procurer, ne me paroissent pas précisément de l'argent comptant; 95 en suspension de paiement, & 105 que nous emprunterons, en voilà 200 bien aventurés; car, si c'est en ne payant pas l'intérêt des anciens emprunts qu'on espere engager les capitalistes à remplir les nouveaux, je suis bien loin de croire la recette sûre; je me contenterai donc de faire,

à M. Target, qui a, sans doute, casé dans sa tête les plans de finance de l'assemblée comme ceux de constitution, deux questions très-simples; avec quoi vivront ceux qu'on ne paiera pas, & trouvera-t-on des gens assez sottement patriotiques pour se mettre dans la même situation, en livrant leurs moyens de subsistance ?

M. TARGET.

Tout cela s'accommodera, monsieur, je n'ai pas le tems de développer les moyens, vous me permettrez de reprendre cette conversation un autre jour; voici mon collegue, M. Desmeunier, nous allons constituer. (Il va joindre Desmeunier.

L'ARISTOCRATE. — *Les voyant s'éloigner.*

Ces deux hommes se ressemblent, même origine, même fortune, même amour propre, même pédanterie, même *subalternité* d'intrigues; c'est avec raison que Lope de Véga a dit : *que la nature qui se plaît à peindre n'invente pas toujours, elle se lasse quelquefois & ne fait que se copier.*

L'aristocrate ne nous jugeant pas digne de sa colere, s'est éloigné de nous, & un petit

abbé qui, jusqu'à ce moment, avoit gardé le silence, s'est emporté contre l'aristocratie, les aristocrates, les nobles, le clergé, le riches & tous ceux qui, dans l'ancien ordre de choses, avoient quelque supériorité sur lui; il prétendit qu'il vouloit redoubler d'efforts pour découvrir leurs complots, leurs menées sourdes, & que son journal coutinueroit à ombrager le berceau de la liberté françoise; j'appris en questionnant mon voisin, que cet abbé étoit le redacteur du c..... r.f...s. J'ai pris la parole, & je me suis permis de lui citer un dilemme du docteur Francklin, que je crois sans replique, (& l'abbé fut de mon avis,) *si l'on établit le principe de la liberté indéfinie de la presse*, disoit le docteur, *il faut établir celui de la liberté indéfinie du bâton, car cela nous ramene tout simplement à l'état de nature*; l'abbé m'a envisagé, ma jugé très-capable de faire l'application du principe que je venois d'établir; & bien convaincu qu'il s'étoit mépris à mon silence, il est rentré, en murmurant, dans l'intérieur du café, où je n'ai pas jugé à propos de le suivre.

Au moment même, mon attention se porta sur le duc de la Rochefoucault, qui arpentoit à grands pas le parterre; il s'arrêta pour ra-

masser quelques cailloux, & nouveau démosthène, il les mit dans sa bouche. Je jugeai facilement qu'il se préparoit à prononcer une harangue au sein de l'assemblée nationale ; quelques personnes m'assurerent que c'étoit une habitude du duc ; à quoi je répondis, qu'en ce cas, l'écolier avoit la mauvaise habitude de garder, même en parlant, ses cailloux dans la bouche, au lieu que son maître avoit soin de s'en débarrasser avant de haranguer. Je demeurai en outre convaincu que le sable de riviere n'avoit pas la même propriété que le sable de la mer.

Un capitaine de la garde nationale qui buvoit, à deux pas de moi, une bolle de punch, avec un de ses officiers, appercevant sur la terrasse M. le duc d'Aiguillon, l'un de nos souverains modernes, dit à son camarade : voilà un de mes meilleurs grenadiers. Piqué de curiosité, je me hasardai à lui demander l'explication de ce qu'il venoit de dire : il me répondit avec honnêteté qu'il étoit capitaine de grenadiers ; que M. d'Aiguillon avoit été reçu dans sa compagnie ; qu'il lui avoit fait la veille une visite à laquelle il n'avoit pas pu donner toute l'extension qu'il auroit désiré, parce qu'attaché, en qualité de valet de chambre,

à M. le *ci-devant* prince de Poix, il avoit été obligé de le quitter pour retourner à son service de chambre, qui souvent étoit interrompu par son service de caserne : son camarade nous dit aussi que le prince de Salm, dans le bataillon duquel il avoit l'honneur de servir en qualité de lieutenant, lui avoit rendu la veille une visite de décence, & il nous montra le billet que le prince avoit laissé à la porte du vicomte de Noailles, dont il étoit le valet de chambre : en voici la teneur. *Salm, commandant du bataillon des Théatins, a passé chez M. Gerard pour lui présenter ses hommages.* Je félicitai ces MM. de l'honneur que leur avoit valu *l'invention* de la nation.

Nous vîmes l'instant d'après beaucoup de gens qui couroient, & un grouppe énorme de spectateurs : un de ceux qui venoient de le quitter, nous raconta qu'un député de Rouen venoit d'avoir, au milieu des Thuileries, un accès de folie. Je le connoissois pour un de ceux qu'on nomme vulgairement *enragés*, & j'observai qu'un enragé, devenu fou, n'étoit qu'un amendement à la motion principale.

J'en avois bien assez, je me levai pour gagner les boufons Italiens que je préfere aux bou-

400

fons François : j'ai rencontré, chemin faisant, beaucoup de figures de députés, & je me suis dit : que fera-t-on de nos douze cents législateurs quand ils seront *sur le pavé* ? Une simple réflexion m'a fait imaginer qu'ils étoient réservés à une destinée *plus élevée*.